

Question écrite remise en question orale de Caroline
Cassart, Députée, à Caroline Désir, Ministre de l'Education,
concernant
L'étude pour la transmission du covid en primaire

Madame la Ministre,

Le lundi 7 décembre débutait l'étude sur la transmission du Covid-19 en primaire. Un million d'euros a été débloqué pour mener cette recherche. Huit écoles primaires devaient être sélectionnées et tous les élèves et les membres du personnel, être soumis une fois par semaine à un test salivaire pendant six semaines de suite. Cette étude souhaitait ainsi vérifier l'idée que l'école ne jouait pas un rôle majeur dans la propagation, comme les scientifiques l'estiment.

En ce qui concerne la procédure et le public cible, vu le budget y consacré, Madame la Ministre, cette étude avait-elle été envisagée avec les autres Communautés ? Quand on sait le nombre de contaminations désormais détectées en maternel, causées notamment par la difficulté de maintenir une distance de sécurité entre les enseignants et les enfants, pourquoi ce niveau n'a-t-il pas été ciblé par cette étude ?

Madame la Ministre, sur quels critères les huit écoles annoncées avaient-elles été sélectionnées à l'époque ? L'ont-elles été sur base volontaire ? Où en est-on dans cette étude ? Dans combien de temps devrait-on en obtenir les résultats ? Ne serait-il pas primordial de les obtenir au plus vite vu la situation critique que l'on connaît dans les établissements scolaires ?

Je vous remercie.

La réponse de la Ministre :

Je vous confirme que l'étude ayant pour objectif de comprendre comment le Covid-19 se transmet entre les enfants dans les écoles primaires a été lancée uniquement au niveau de la communauté française. Cette enquête a démarré le 14 janvier 2021 dans la première école, les enrôlements se sont par la suite succédés.

L'échantillonnage des écoles a reposé sur trois critères objectifs à savoir l'indice socio-économique, le nombre d'élèves et pour finir, l'incidence lors de la première vague. La combinaison de ces 3 critères, 2 à 2, a donc défini huit situations différentes qui ont permis à l'ONE de contacter les centres de promotion de la santé à l'école en charge de cibler les écoles en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Suite aux refus de certaines écoles, notre intention d'enrôler uniquement huit écoles a dû s'étendre. Dès lors, un ensemble 14 écoles a été contacté pour compléter la sélection initiale. L'enquête a donc eu lieu dans 11 écoles au total : 3 dans la Région Bruxelles-Capitale, 3 dans la province de Liège, 1 dans la province de Namur, 1 dans le Brabant Wallon et 3 dans le Hainaut.

À la date du 15 mars 2021, l'enquête de 6 semaines s'est clôturées dans une majorité d'écoles. Les résultats doivent être collectés afin d'être consolidés.